

# LA COÉDITION SOLIDAIRE



# PETITE HISTOIRE DE LA COÉDITION SOLIDAIRE

## Les prémices : « Enjeux Planète » et les coéditions jeunesse

Dans les **années 2000**, la maison d'édition Zed Books (Royaume Uni) contacte la [Fondation Charles Léopold Mayer](#) (Suisse/France) afin de développer une collection autour des enjeux de la mondialisation, intitulée « [Enjeux Planète](#) ». La mécanique économique de la collection repose sur une **péréquation des coûts** entre partenaires du Nord et du Sud, permettant ainsi à chaque maison d'édition de publier les titres à un **prix de vente adapté au pouvoir d'achat local**. Le logo « [Le Livre équitable](#) » est apposé sur les livres. De nombreuses collections jeunesse panafricaines se développent également, toutes basées sur le principe de coédition solidaire. C'est dans le sillage de cette dynamique que l'[Alliance internationale des éditeurs indépendants](#) se formalise en **2002**.

## Le développement de collections de littérature

En **2006**, deux nouvelles collections voient le jour en littérature, « [Terres d'écritures](#) » et « [Terres solidaires](#) ». Le système de coédition solidaire se rôde de plus en plus : des **habitudes de travail collectif** se mettent en place (mutualisation des coûts et des tâches, impression groupée...). Des **outils communs** sont créés (contrats de coédition, maquettes de collection...). Au fil des titres publiés, la collection « Terres solidaires » devient un **laboratoire éditorial** : les lieux d'impression se multiplient pour favoriser l'impression locale et le choix des modes de transport s'affine pour permettre de contourner les complexités douanières.

## Les coéditions au service de la bibliodiversité

Depuis plus de vingt ans, la coédition solidaire contribue à une **meilleure circulation des textes** entre **différentes aires linguistiques et géographiques**. Basés sur la **solidarité**, la **réciprocité des échanges** et la **confiance**, ces processus éditoriaux ont impulsé des projets de traduction d'une langue à une autre et d'un pays à un autre : de l'Inde vers l'Amérique latine, du Cameroun vers le monde arabe ou encore du Brésil vers le Bénin ou Madagascar, autant de flux éditoriaux qui [favorisent la bibliodiversité](#).

# LA COLLECTION

## « TERRES SOLIDAIRES »

### La naissance de la collection

**Genève, 2006.** Au Salon africain du livre de Genève, **Étienne Galliard**, alors directeur de [l'Alliance internationale des éditeurs indépendants](#), rencontre l'autrice ivoirienne **Véronique Tadjo**, dont le dernier livre, [L'Ombre d'Imana](#), vient d'être publié en France par **Actes Sud**. Véronique Tadjo aimerait que son texte circule et puisse être lu en Afrique francophone. Ainsi commence l'aventure de la collection : Actes Sud accepte de céder les droits de *L'Ombre d'Imana* à l'Alliance, qui coordonne ensuite la coédition entre plusieurs maisons d'édition en Afrique francophone. C'est un succès : **la coédition réunit 8 maisons d'édition** (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Rwanda, Sénégal et Tunisie) ; le livre, tiré à **5000 exemplaires**, est rapidement épuisé, un retraitage est même réalisé pour la Côte d'Ivoire. C'est la création de la collection [« Terres solidaires »](#).

### L'essor de la collection

La collection repose sur un **principe de restitution** à l'Afrique des textes d'auteur-rices africain-es initialement publiés en France. En effet, les livres importés de France sont dans la plupart des cas trop chers pour le lectorat local. La coédition permet de **mutualiser l'ensemble des coûts** et de [garantir un prix public de vente adapté](#) au pouvoir d'achat des lecteur-rices (en moyenne 3 500 francs CFA, soit 5 euros). Coordinée par l'Alliance et soutenue par [l'Organisation internationale de la Francophonie](#), la collection participe à la **dynamique éditoriale et économique des marchés locaux** : les titres sont imprimés et disponibles simultanément dans plusieurs pays via notamment les librairies locales, palliant ainsi les difficultés de distribution.

### Une collection laboratoire

En 2019, la collection accueille également des textes parus au catalogue de maisons d'édition africaines. C'est le cas de [Munyal, les larmes de la patience](#), de **Djaili Amadou Amal**, initialement édité en 2017 par les éditions Proximité au Cameroun. Depuis la création de la collection, **19 maisons d'édition en Afrique francophone ont coédité** au moins un des titres de « Terres solidaires » ; **16 maisons d'édition françaises se sont impliquées dans ces projets**. Chaque titre coédité comporte son lot d'anecdotes : complexité de la cession de droits avec la maison d'édition française, livres bloqués dans un port pendant des mois, etc. Au-delà de l'aventure collective et humaine, la collection joue un [rôle de plaidoyer](#) : de plus en plus d'auteur-rices africain-es réservent leurs droits pour l'Afrique quand elles/ils signent un contrat d'auteur avec une maison d'édition française.

« Terres solidaires » est une collection de littérature africaine née en 2006 ; les titres de la collection sont des rééditions de textes publiés initialement en France et/ou en Afrique.

L'ensemble des titres est coédité par un collectif de maisons d'édition basées en Afrique francophone.

## CALCUL DU COÛT DE REVIENT D'UNE COÉDITION

*Le coût de revient permet d'évaluer ce que coûte à l'unité (à l'exemplaire) la réalisation d'un livre. Il se calcule à partir de la somme des coûts engagés pour la publication d'un titre, comme le montre cet exemple.*

Titre : -----

Auteur-riche : -----

Collection : « Terres solidaires »

Tirage : 2 450 exemplaires

Cession des droits :	0,50 €
Droit de reproduction de la photo de couverture :	0,10 €
Maquettage intérieur et extérieur :	0,40 €
<b>Sous-total création :</b>	<b>1,00 €</b>

Impression Cameroun / 500 exemplaires :	0,75 €
Impression Algérie / 1 950 exemplaires :	1,87 €
Transport vers le Togo, dédouanement et colisage, transport vers le Burkina Faso, le Sénégal et la Guinée :	0,47 €
<b>Sous-total impression et transport :</b>	<b>3,09 €</b>

**Temps de travail de coordination de la coédition :** 1,40 €

<b>Coût de revient par exemplaire, sans subvention :</b>	<b>5,49 €</b>
<b>Subventions obtenues (soutien par exemplaire) :</b>	<b>4,29 €</b>
<b>Coût de revient par exemplaire avec subvention :</b>	<b>1,20 €</b>

**Prix de vente (coût de revient X coefficient de 3 ou 4) :** 4,80 €

Autres frais à ajouter au coût de revient, qui diffèrent selon les maisons d'édition (en fonction des usages professionnels dans les pays) : promotion, transport local, remise libraire, marge brute de l'éditeur-riche.

*Nota bene: Le budget ci-dessus est indiqué en euros et à l'unité. Pour obtenir ce détail, chaque ligne de dépense globale a été divisée par le tirage de l'ouvrage, soit 2 450 exemplaires.*

# ITINÉRAIRE D'UN TITRE

## La sélection des titres : le rôle du Comité de lecture

Le Comité de lecture, composé d'une quinzaine de coéditeurs-rices de la collection « Terres solidaires », propose entre 6 et 7 titres (édités en France et/ou de leur propre catalogue) ; les titres sont lus par le Comité, qui se réunit ensuite virtuellement pour délibérer et choisir le titre à paraître dans la collection. Cette réunion marque le point de départ d'un dialogue interculturel constant entre coéditeurs-rices jusqu'à la réalisation du projet.

## La négociation des droits : le contrat de cession

L'Alliance internationale des éditeurs indépendants contacte la maison d'édition détentrice des droits pour obtenir une cession de droits, du français vers le français. Si plusieurs maisons d'édition françaises acceptent de jouer le jeu en cédant les droits du titre demandé pour l'Afrique francophone, d'autres restent réticentes aujourd'hui encore, voire refusent catégoriquement. Dans la plupart des cas, les refus émanent des services export des maisons d'édition, qui voient un manque à gagner dans une telle opération.

Pourtant, les cessions de droits représentent un débouché supplémentaire profitable en termes financiers, le prix de la cession étant calculé à partir des usages internationaux.

Il s'agit également d'un choix stratégique pour les maisons d'édition françaises : les cessions permettent une large diffusion des textes en Afrique francophone et de ce fait, garantissent aux auteur-rices une plus grande audience.

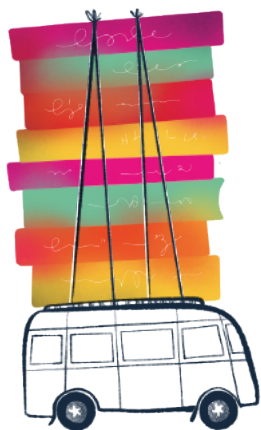
## L'organisation collective : le contrat de coédition

Le bon déroulement de la coédition repose sur le contrat de coédition. Ce document consigne l'ensemble des étapes et la répartition des tâches entre les maisons d'édition impliquées : il précise qui est en charge du maquettage pour l'ensemble du collectif, quels sont les lieux d'impression, qui assure le suivi du transport, etc. Il établit un calendrier commun et définit le budget de l'opération. Il offre non seulement une feuille de route collective mais garantit aussi un cadre juridique en cas de litige entre les coéditeurs-rices.

## La mutualisation des coûts : le budget prévisionnel

De la cession de droits à la réception du livre imprimé par les coéditeurs-rices, les frais sont mutualisés. Depuis 2008, [l'Organisation internationale de la Francophonie \(OIF\)](#) soutient financièrement la collection, ce qui permet de faire baisser le prix public de vente (autour de 4,50 € en moyenne) et de le rendre accessible localement au plus grand nombre.

# DE LA COLLECTION



# « TERRES SOLIDAIRES »

## L'impression et le transport : des choix stratégiques

Le choix du lieu d'impression est fait au cas par cas et évolue d'année en année. Il y a autant de scénarios d'impression et de transport que de projets. Les premiers titres de la collection étaient imprimés en un lieu unique (souvent en Algérie), puis dispatchés dans chacun des pays des coéditeurs, par avion ou parfois par bateau – un processus coûteux et très complexe. Au fil des projets et de l'évolution des capacités d'impression locales, les points d'impression se sont multipliés.

À titre d'exemple, la coédition *Munyal, les larmes de la patience* a été imprimée dans trois lieux différents : au Cameroun pour la maison d'édition camerounaise, au Maroc pour la maison d'édition marocaine et en Algérie pour l'ensemble des autres coéditeurs. Les exemplaires imprimés en Algérie ont ensuite été expédiés par avion en Côte d'Ivoire pour la maison d'édition ivoirienne et au Mali, pour la maison d'édition malienne mais aussi pour les maisons d'édition de Guinée, du Togo, du Burkina Faso et du Bénin, des compagnies de bus assurant des liaisons fréquentes entre Bamako, Conakry, Lomé, Ouagadougou et Cotonou. Ce système, le plus économique qui soit à l'heure actuelle, évite des complexités douanières, des frais de stockage, des négociations et autres aléas avec les transitaires et les douaniers.

## La solidarité interprofessionnelle : vers un meilleur écosystème du livre

La collection « Terres solidaires » s'inscrit dans une démarche de renforcement des partenariats avec les acteurs du livre locaux. Par exemple, les contrats de coédition sont dotés depuis 2007 d'un article supplémentaire insistant sur la nécessaire solidarité entre éditeurs et libraires (entre autres du réseau de l'Association internationale des Libraires francophones, AILF) en matière de diffusion et de commercialisation des ouvrages. Les coéditions solidaires participent ainsi à la consolidation des liens entre les différents maillons de la chaîne du livre et à une plus grande circulation des titres à travers le réseau des librairies dans les pays concernés.

## L'engagement des auteurs

Être auteur d'un ouvrage coédité de manière solidaire, c'est défendre l'édition indépendante locale et permettre aux textes d'être lus plus largement. Depuis l'aventure de *L'Ombre d'Imana*, le premier texte de la collection « Terres solidaires », Véronique Tadjou réserve ses droits pour l'Afrique lorsqu'elle signe un contrat avec une maison d'édition française. Le principe de coédition Nord-Sud présente des avantages non négligeables pour les auteurs, qui peuvent se réserver la possibilité d'être édités dans les pays du Nord tout en rendant leurs œuvres disponibles dans leur pays d'origine à un prix adapté pour leurs lecteurs.

# PAROLES D'AUTEUR·RICES



## Djaili Amadou Amal

(Cameroun)

La coédition solidaire est une option vers laquelle les écrivain·es publiant en Occident devraient s'orienter en incitant leurs maisons d'édition européennes à faciliter les partenariats avec les éditeur·rices d'Afrique.



*Munyal, les larmes de la patience,*  
« Terres solidaires », 2020.

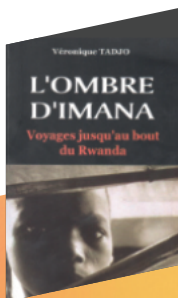




## Véronique Tadjo

(Côte d'Ivoire / France)

Les coéditions permettent de donner une autre vie, un autre souffle aux ouvrages. Ainsi, les idées continuent à circuler et la distance entre « ceux qui sont partis et ceux qui sont restés » s'amointrit.



*L'Ombre d'Imana*, « Terres solidaires », 2006.  
*Loin de mon père*, « Terres solidaires », 2013.



*Mes étoiles noires,*  
coédition panafricaine, 2014.

## Lilian Thuram

(France)

Les coéditions rappellent à quel point tout projet se réalise d'abord grâce à des solidarités. C'est le symbole d'une force qui est créée parce que plusieurs éditrices et éditeurs se fédèrent. Le livre devient beaucoup moins cher, accessible pour le plus grand nombre et touche plusieurs pays en même temps.



Alliance internationale des éditeurs indépendants

[www.alliance-editeurs.org](http://www.alliance-editeurs.org)

